



## **Société des Poètes et Artistes de France**

Association loi 1901 fondée en 1958

### **Congrès régional de Bretagne**

## **CONCOURS 2017**

### **Règlement des prix Littéraires**

Pour prendre part au concours artistique de la SPAF, il faut obligatoirement en être membre, et à jour de sa cotisation. L'adhésion est de 24€

L'abonnement à la revue Arts et Poésie et l'adhésion à la S.P.A.F. (France, D.O.M et C.E) sont de 40€ . Prière de joindre une enveloppe libellée et timbrée pour recevoir la carte de membre.

**Le concours est ouvert du 1er Février au 15 Avril 2017**

**Le prix spécial Anne Chavériat sera attribué au lauréat ayant concouru**

Il sera doté de médailles, livres et disques . dans plusieurs catégories et ayant obtenu la meilleure moyenne générale.

Les organisateurs du concours se réservent le droit de ne pas décerner de prix si le jury juge la qualité des œuvres insuffisante.

**Pour ce qui concerne la partie littéraire** , il est ouvert à tous les participants de langue française, une attention toute particulière sera attachée à la syntaxe et à l'orthographe.

**Quatre catégories sont proposées :**

Poésie classique

Poésie libre

Nouvelle

Prix du jeune poète (moins de 16 ans)

Prix du recueil : Helène Cadou : recueil de 20 poèmes édité en 2016 doté d'un chèque de 100 euros

Les poèmes dont le thème sera libre ne devront pas dépasser 30 vers.

Il ne sera accepté qu'un ou deux poèmes par catégorie.

La nouvelle ne dépassera pas 3 pages et devra impérativement commencer par

« La sonnerie stridente du téléphone la tira de sa rêverie... »

Poèmes et nouvelles seront dactylographiés en trois exemplaires, en Times New Roman 14

**Tous les concurrents indiqueront sur chaque œuvre**

**en haut à gauche** : la catégorie à laquelle elle se rapporte

**En haut à droite** le code choisi à savoir : le nom d'une ville suivi de 4 chiffres

Les œuvres seront adressées au délégué régional accompagnées de trois enveloppes.

**La première non affranchie** contiendra une feuille sur laquelle apparaîtront :

Les noms et prénoms du concurrent

Son adresse postale, son courriel

Le nom de code choisi

Les titres des œuvres présentées au concours et leur catégorie

Cette enveloppe sera cachetée et portera inscrit le code choisi par le concurrent

**Deux autres enveloppes timbrées et libellées**

Seront joints à l'envoi **le chèque de règlement** rédigé au nom SPAF BRETAGNE et **l'imprimé** d'inscription

**Le tout sera adressé pour le 15 Avril sous pli non recommandé.**

La date est impérative pour permettre une diffusion rapide aux membres du jury. Les décisions du jury sont sans appel et les œuvres ne seront pas restituées. Les œuvres primées pourront faire l'objet d'une publication dans la revue ARTS ET POESIE avec l'accord de leur auteur.

à

**Madame Rose Sébillet**

**Déléguée Régionale de Bretagne**

**20 Rue du Parc des Sports**

**44460 Saint Nicolas de Redon**

## Règlement des prix artistiques

**Les candidatures sont ouvertes du 1<sup>er</sup> février au 15 avril.**

Les candidats au concours artistique non membres et qui souhaiteraient le devenir peuvent régler leur adhésion et leur abonnement par chèque bancaire, joint à leur envoi et libellé au nom de la : **S.P.A.F**

### **Présentations des œuvres**

La sélection des œuvres artistiques se fait sur la base de **5 photographies de bonne qualité** **soit par courrier ou par courriel** avec titres ou numéros d'indentification

Les artistes les adresseront à : Mme LM STEPHANT TOUTOUS

15 résidence de la Chartreuse 56400 Brech  
+ 33 (0)6 61 86 30 32 - + 33 (0)2 97 24 14 47

[stephtout-toutous@sfr.fr](mailto:stephtout-toutous@sfr.fr)

<http://spaf-bretagne.com>

Les prix seront attribués, après délibérations du jury dans les différentes disciplines:

**peinture (toutes techniques), gravure, graphisme, sculpture et photographie**

Les œuvres sélectionnées tant littéraires qu'artistiques feront l'objet d'une parution dans la revue ART ET POESIE.

Tous les participants au concours recevront le palmarès fin mai, la remise des récompenses aura lieu fin juin, la date et le lieu seront précisés sur le document joint au palmarès.

Conditions de participation : identiques pour les concours littéraire et artistique

- : adhésion Spaf
- 10 euros pour une catégorie, 3 euros par catégorie supplémentaire
- Gratuité pour une catégorie pour les moins de 16 ans (indiquer l'âge sur le document)

